

Bibliothèque numérique

medic @

**Bichard, Pierre. - Quelques réflexions
sur l'aduction par le moxa**

1812.

Montpellier : Jean Martel

Cote : Montpellier, 1812, n°20

QUELQUES
RÉFLEXIONS
SUR
L'ADUSTION PAR LE MOXA.

ESSAI

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU A LA FACULTÉ DE
MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 20 AVRIL 1812;

PAR PIERRE BICHARD,

Natif de MONTAIGU, Département du Puy-de-Dôme.

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



A MONTPELLIER,
CHEZ JEAN MARTEL aîné, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
PRÈS L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE, N.º 62.

1812.



Nº 20

QUELQUES
RÉFLEXIONS
A LA PLUS TENDRE

ET LA PLUS CHÈRIE DES MÈRES,

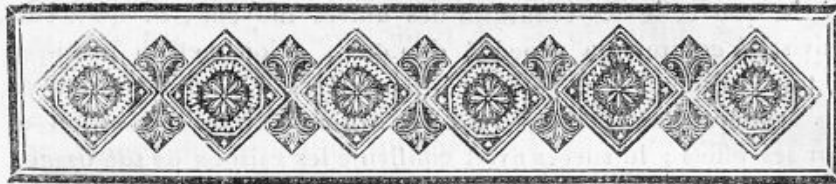
MARIE THEVENIN VEUVE BICHARD.

*HOMMAGE d'affection et de reconnaissance, de
la part du fils le plus respectueux et le plus
affectionné.*



P. BICHARD.

00:00



QUELQUES RÉFLEXIONS

S U R

L'ADUSTION PAR LE MOXA.

LA méthode de cautériser par le feu a été celle de tous les âges. Le père de la médecine en parle comme d'un moyen déjà usité, et soumis à des règles que les médecins qui ont vécu immédiatement après lui n'ont cessé d'observer, aussi leurs tentatives ont été couronnées des plus heureux succès. Le célèbre Louis, dans son mémoire sur l'usage du feu, dit, qu'en effet, cet art existait avant le grand Hippocrate, lequel avait une confiance si grande en ce remède, que même après avoir tenté inutilement tous les autres moyens que l'art prescrit, il ne voyait aucun secours plus certain et au-dessus du *cautère actuel* : *quod remedium non sanat, ferrum sanat ; quod ferrum non sanat, ignis sanat ; quod ignis non sanat, insanabile dici oportet.* (Aphor. 6, Sect. VIII.)

Il ne faut pas croire, ajoute le savant chirurgien que nous venons de citer, qu'Hippocrate se soit servi du feu sans autre

règle que celle de l'inutilité des autres moyens, et qu'il l'ait envisagé comme un procédé douteux, qu'on met en pratique à tout événement dans les cas désespérés. L'administration de ce secours était méthodique; on raisonnait sur son action et sur ses effets; le succès avait confirmé les raisons de son usage, et les différentes circonstances avaient déterminé quelque variété dans la façon de s'en servir, suivant diverses intentions (1).

Le rapprochement des faits pratiques que M. Louis nous présente dans l'ensemble de son mémoire, et qu'il a puisés dans les œuvres, du divin Vieillard de Cos, de Celse, d'Archigène, d'Ætius, de Paul Ægine, d'Albucasis, d'Ambroise Paré, de Fabrice d'Aquapendente, de Marc-Aurèle Severin, etc., est une preuve des plus évidentes de la grande utilité de l'application du feu en médecine. Mais si les Princes de l'art de guérir ont obtenu, à l'aide de ce remède héroïque, les plus grands effets, il n'en est pas moins vrai de dire, avec M. Pinel (Ency. méth. méd., t. VI, part. I, pag. 353), qu'il en a été du feu comme de tous les moyens les plus efficaces employés dans la guérison de nos maux. Quelques personnes éclairées en ont fait un usage judicieux; tandis qu'un très-grand nombre en a abusé de manière à élever ensuite contre lui les opinions les plus défavorables. En effet, cette pratique bienfaisante fut long-temps négligée, et mieux presque subitement oubliée; et pourquoi? Parce que quelques téméraires ou quelques hommes trop timides la déclarèrent *barbare* et *horrible*. Néanmoins, la vérité est une, elle ne périt jamais, et tôt ou tard la nécessité nous en rapproche. Le célèbre Pouteau, et après lui plusieurs partisans de la chirurgie pyrotique, renouvelèrent l'art du cautérisme. L'Académie de chirurgie de Paris, toujours occupée des progrès de l'art, excita la noble émulation des savans sur un sujet qu'elle avait déjà couronné en 1755, en proposant au

(1) Mém. sur l'usage du feu par M. Louis, prix de l'académie royale de chirurgie, tom. III, pag. 415, année 1759.

concours la solution d'une nouvelle question, laquelle n'était ; dans le fait, qu'un supplément de la première. Ainsi cette illustre compagnie sanctionna pour la seconde fois la *doctrine de l'adustion*, par la couronne académique qu'elle décerna à M. Percy, auteur du savant mémoire sur la *pyrothecnie chirurgicale-pratique*.

D'après toutes ces réflexions, qui nous conduisent à la conviction des vérités contenues dans la sentence du grand législateur de l'art de guérir, que nous avons rapportée, ne devons-nous pas être étonnés que la médecine et la chirurgie moderne ne fassent pas un plus fréquent usage de la cautérisation actuelle ? L'ensemble des écrivains modernes ne seraient-ils encore convaincus, que le feu guérit des maladies réfractaires aux autres moyens connus, et qu'il peut favoriser la guérison de celles dont la marche est lente et difficile ? La lecture de certains ouvrages de chirurgie ne nous a présenté qu'un emploi très-borné du *cautère actuel*, tandis que l'usage des *cautères potentiels* y est bien plus étendu.

Quoique le raisonnement et l'expérience répétée, et les succès surprenans du *cautère* actuel dans les maladies les plus difficiles à guérir, rendent son usage très-recommandable, il s'est cependant trouvé des auteurs, ainsi que déjà nous en avons fait la remarque, qui le condamnent absolument dans tous les cas chirurgiques, par rapport à la cruauté dont ils présentent l'image, et qui retombe sur le chirurgien lui-même, ainsi que par rapport à la terreur que ce remède imprime au malade, et aux douleurs violentes qu'il lui fait éprouver. Mais, ajoute l'auteur anonyme du mémoire consigné dans le 3.^m volume des prix de chirurgie (pag. 464) on peut leur répondre ; 1.^o que dans le temps où ce remède était fort usité, on ne taxait point les chirurgiens de cruauté ; d'ailleurs il me semble qu'il y en a bien davantage dans ces opérations chirurgiques qui s'exécutent par une lente dissection des parties ; méthode cependant dont ils font de pompeux éloges. 2.^o Que l'on peut

diminuer certainement la frayeur du malade en cachant le fer dans une canulle, et en couvrant le visage de l'individu qui doit supporter l'action du *feu actuel*. 3.^o Que la douleur causée par le cautère actuel (le fer, ou l'acier, en ignition), n'est ni aussi cruelle, ni aussi intolérable qu'on se l'imagine ordinairement, et qu'elle n'est pas de longue durée, comme l'a fort bien remarqué Heister (1). M. Morand ayant appliqué le cautère sur le nez, dont la sensibilité est fort grande, le malade, autant qu'on puisse juger par son histoire, ne se plaint point d'avoir souffert de violentes douleurs (2).

On a substitué à cette pratique active une autre manière d'appliquer le feu, généralement connue sous le nom de *moxa*. Cette pratique est certainement, au premier coup-d'œil, moins cruelle et moins douloureuse que le contact du fer ou du cuivre, rougis au feu, que le contact de l'eau ou de l'huile bouillante que les anciens employaient; mais quoiqu'elle agisse plus lentement, qu'elle dessèche moins les parties, elle excite plus de douleur, d'inflammation et de suppuration. Ce mode de cautériser a ses avantages et ses préférences, comme aussi la cautérisation par un métal incandescent ou une préparation chimique très-âcre et très-caustique, désignée par le mot générique de *cautère potentiel*. Notre première intention était d'offrir aux Professeurs célèbres de cette Cos moderne, un parallèle des diverses méthodes de cautériser; mais pressé par les circonstances, nous ne nous sommes fait un devoir que d'envisager isolément, sous un rapport clinique, l'*adustion* par le *moxa*.

Les anciens n'ignoraient aucun genre de cautérisation; ils firent, selon la remarque de M. Percy (3), surtout usage du *moxa*,

(1) Heister, instit. chirurg., part. 1, liv. 1, chap. 2, et part. 2, pag. 26.

(2) Mémoires de l'académie de chirurgie, tom. II, pag. 228.

(3) Pyrothecnie chirurg. pratiq., ou l'art d'appliquer le feu en chirurgie, un vol. in-12, au 3 de la république française, pag. 73.

qui, aujourd'hui encore, passe pour une espèce de panacée chez les Arabes (1), les Égyptiens, les Japonais, et la plupart des peuples établis au-delà du Gange. Au rapport du même professeur de la Faculté de Paris, chaque peuple adopta, selon ses habitudes, ses préjugés et les productions de son sol, un moyen cautérisant différent. A la vérité, il observe qu'une torche d'herbes sèches enflammées fut le moyen cautérisant auquel se borna long-temps l'antiquité, mais qu'ensuite chaque nation fit choix d'un objet particulier. Ainsi, dit-il, le Nomade avait choisi la laine grasse de ses troupeaux; l'Indien, la moelle du jonc; le Perse, la fiente de chèvre; l'Arménien, l'agaric de chêne; le Chinois et le Japonais, le duvet de l'armoise; le Thessalien, la mousse sèche; l'Égyptien, le coton; les Grecs, le lin cru ou une tige de laurier, ou la racine d'aristoloche, ou celle d'asphodèle, de gentiane, etc., (ouvrage cit. pag. 13), et les Lapons, l'écorce sèche de bouleau, ou l'amadou.

De cet exposé on peut, ce me semble, en inférer que le *moxa* ne consiste qu'à faire brûler, sur le lieu de la peau où l'on désire de produire un effet énergique et y déterminer une escarre, un de ces combustibles particuliers; mais comme chacune des substances qu'on a successivement vantées et mises en usage, n'ont aucune propriété spécifique et n'ajoutent rien à la valeur de l'action du feu, nous dirons que la méthode des Égyptiens ayant paru la meilleure, on n'a aujourd'hui recours qu'au coton en laine, pour la pratique de ce qu'on appelle le *moxa*.

M. Pouteau étant celui de tous les auteurs modernes qui ait employé ce moyen avec les plus heureux et les plus brillants succès, et qui ait le mieux traité de son administration et de

(1) Cette pratique a été, selon toute apparence, donnée à l'Égypte par les Arabes, qui dans la vie errante qu'ils mènent, portent facilement avec eux un remède qu'ils emploient dans presque toutes les maladies: aussi est-il connu sous le nom de brûlure arabe, *ustio arabica*. Pouteau, Œuvres posthumes, tom. I, pag. 212.

ses effets sensibles; c'est dans son mémoire, qui a cette pratique pour objet, que nous puiserons les principes propres à cette cautérisation. Voici de quelle manière ce grand chirurgien préparait le *moxa*: on prend du coton en laine, on l'enveloppe avec une bandelette de toile large d'un pouce sur trois de longueur, de façon à lui donner la forme cylindrique. On serre autant que possible le coton, parce que, dit-il, le feu sera plus vif; on arrête la bandelette par quelques points de fil, et on coupe le cylindre transversalement par la moitié, à la faveur d'un tranchant très-effilé, ce qui donnera deux cylindres à base très-unie, d'un diamètre d'un pouce, sur un et demi de hauteur.

Le cylindre ainsi disposé, on allume l'extrémité opposée à celle qui doit être en contact avec l'organe cutané, et lorsque le feu en a consumé les premières molécules, on l'assujétit par sa base unie sur la peau, en l'humectant au préalable avec un peu de salive ou un peu d'eau gommée. A l'aide d'un écran ou d'un éventail, on entretient la combustion du coton en agitant l'air environnant; on le fait brûler jusqu'à la peau, qui, par ce moyen, se trouve cautérisée et réduite en escharre, laquelle on recouvre d'un grand plumasseau enduit d'un peu d'onguent *basilicum* et de compresses bien chaudes. Cette escharre, ainsi pansée, tombe au bout de quelques jours, et il s'établit une suppuration que l'on fait durer à volonté. Selon l'observation de M. Pouteau, le feu, c'est-à-dire, le calorique, provenant de la combustion du coton, ne s'étend jamais au delà de la peau, lors même qu'on fait brûler successivement deux ou trois cylindres sur la même place. (Ouvr. cit. pag. 205.)

M. Percy (ouvr. cit. pag. 75.) nous fait la remarque que la méthode de préparer le *moxa*, selon le célèbre chirurgien de Lyon, était susceptible d'être perfectionnée, et demandait même à être corrigée. Nous pensons, avec ce savant, qu'effectivement cette préparation est capable de recevoir de grandes améliorations. Voici celles qu'il propose et sur quoi il les fonde. Il est diffi-

cile, dit-il, de consumer jusqu'à la fin les cylindres de coton; la ventilation, avec la feuille de carton ou un éventail, est insuffisante, et la fumée, lorsqu'on veut souffler avec la bouche, incommode, à cause que le coton, étant trop serré, brûle difficilement jusqu'au bas. Pour prévenir ces deux inconvénients, le chirurgien de Paris propose d'enfermer dans un cylindre de carton, un peu plus large que celui des fusées volantes, de coton nitré, ou de la charpie, ou des étoupes également imprégnées de nitrate de potasse, comme la mèche des canonniers, *chorda sclopeti*, bien effilée et réduite à un état lanugineux. Il y presse à peine l'un ou l'autre de ces combustibles (1), et fait en sorte de laisser à l'extrémité du cylindre qui doit porter sur la peau, deux petites entailles par lesquelles la fumée peut s'échapper, laisser au feu toute son activité, et ne rendre nécessaire, pour l'entretenir, qu'une très-légère flabellation. Il fait fixer ce tube avec les doigts, sans craindre de se brûler, ou en y adaptant deux anses de carton; car il est en état de servir plusieurs fois de suite. Cette manière de se conduire peut bien avoir de très-grands avantages; mais n'ayant jamais vu pratiquer le moxa, que d'après le mode indiqué par M. Pouteau, et d'ailleurs les praticiens ne s'étant pas prononcés sur la préférence qu'on pourrait lui accorder, il nous sera permis de garder le silence.

Les phénomènes que l'on observe à la suite de l'action du *feu actuel*, parvenant graduellement dans le vif, à fur et à mesure que la matière combustible se consume, sont: 1.° d'exciter

(1) Fabrice d'aquapendente se servait quelquefois pour cautériser de mèches de canon. C'est lui, dit M. Percy, qui m'a donné l'idée de substituer au coton cette substance qui lui est bien supérieure; elle brûle complètement, sans interruption, et donne un feu très-vif. C'est l'effet du nitre dont elle est imprégnée; et l'on obtiendrait d'excellens combustibles pour l'application du *moxa*, soit de la charpie, soit des étoupes ou du coton, etc., si on les faisait pareillement bouillir dans une forte dissolution de ce sel. *Pyrothecnie chirurgicale etc.*, pag. 77.

les fibres, d'occasioner une réaction des solides sur les fluides voisins du tissu cellulaire, en état de stagnation et de condensation, et augmenter la sensibilité de la partie irritée. 2.^o La sensibilité et l'irritabilité étant augmentées, la circulation des fluides est plus vive et plus animée, la peau que l'on brûle devient plus rouge, l'épiderme se soulève en vésicules, se gerce et forme, ainsi que nous l'observe le célèbre Barthez (1), de longs rayons qui se terminent à la brûlure; les chairs palpitent, les muscles se contractent, et l'on y sent, sous les doigts, un petit frémissement. 3.^o A ces degrés d'action du *feu*, on reconnaît tous les effets d'un stimulus très-violent, qui établit dans cette partie un centre d'irritation. L'inflammation qu'il a suscitée devient plus intense, acquiert un caractère plus durable, et la sensibilité et l'irritabilité sont plus excitées. Tous les symptômes d'une grande inflammation locale se manifestent par un gonflement plus grand, une tension plus évidente, une rougeur et une douleur plus violente. C'est dans cet état que le *feu* commence à produire au loin une impression qui tend à établir une sorte de diversion de quelques affections morbifiques, fixées sur des parties éloignées; à faire cesser des spasmes, des douleurs, des déterminations vicieuses d'humeurs; à donner naissance, en un mot, par des sympathies, des changemens favorables, à la guérison des maladies. 4.^o Les fluides raréfiés par une augmentation de la matière de la chaleur, s'épaississent, se consomment; l'épiderme se raccornit, et l'épaisseur de la peau, par une suite naturelle de la cautérisation, est réduite à un état charbonneux ou de croûte escarotique. Dans ce dernier degré d'adustion, le praticien est forcé de reconnaître le *feu*, comme le plus puissant des remèdes *métasyncritiques*. En effet, outre le changement de direction vicieuse des humeurs, et l'écoulement abondant de l'âcre rhumatismal, les décharges purulentes qu'il occasionne dans cette espèce de gibbosité, plus par-

(1) Traité des maladies gouteuses par M. Barthez, etc, tom. II, p. 46. Note.

ticulièrement connue sous le nom de paralysie de Pott, cette métamorphose qu'il opère dans certaines affections spasmodiques et de la concentration vicieuse de l'agent quelconque qui réside dans les nerfs, et qui par ses désordres peut produire l'épilepsie ou autres maladies du genre des névroses, n'aperçoit-on pas que cet agent, *le feu*, divinisé par les anciens et regardé comme l'âme du monde, modifie le tissu même des parties, et qu'il imprime aux forces vitales un nouvel essor? Au rapport d'Hippocrate, les Scythes et les Numides s'appliquaient le feu, à différentes parties de leurs corps, pour prévenir l'amas d'un sérosité abondante, et fortifier ainsi leurs membres: d'après lui encore, les Amazones se brûlaient une mamelle, le bras et l'épaule d'un seul côté, et acquéraient plus de force. Enfin, et pour complément de l'exposé des effets *primitifs* et *secondaires* (1) du calorique, ou ce qui est la même chose, de la matière de la chaleur, mise en action sur l'une des parties de nos corps, disons avec notre immortel Barthez: « Le cautère actuel, en même temps qu'il agit avec une grande énergie, comme épispastique, sur les parties voisines de celle qu'il brûle, dissipe l'humidité vicieuse des chairs et d'autres

(1) On a classé parmi les premiers effets, 1.° la dilatation et l'évaporation des fluides, de la première couche de nos solides, l'engorgement inflammatoire des couches suivantes, une secousse vive et douloureuse dans le principe actif qui réside dans les nerfs, et la destruction totale du tissu de la partie exposée au contact de la substance du cautère.

2.° Parmi les effets secondaires, sont rangés l'évacuation et le dessèchement d'une partie surchargée ou abreuvée de liqueurs, l'affluence du sang et de la lymphe dans la partie cautérisée, la suppuration, la fonte et l'expulsion de l'escharre, qui ne peut se faire le plus souvent sans un mouvement fébrile, excité dans toute l'habitude du corps: enfin, le changement que produit ce nouveau centre d'irritation dans l'état spasmodique des parties éloignées, et la modification de la partie brûlée. M. de la Bissière, mémoire sur le feu ou cautère actuel. Prix de l'acad. de chirurg. tom. III. pag. 367.

parties intérieures, à l'endroit desquelles on l'applique. Il augmente ainsi la force physique du tissu de ces parties, lorsqu'il était lâche et trop muqueux, pendant qu'il y rapproche et assure les oscillations des mouvemens toniques. Il en résulte, ajoute ce savant et grand observateur, dans ces parties internes, une nouvelle manière d'être, à laquelle on pourrait donner le nom de *métasynchrise*, nom par lequel les anciens méthodistes désignaient vaguement le renouvellement total de la contexture des parties du corps qui avaient été malades. »

Les maladies contre lesquelles on dirige, avec les plus grands avantages, l'adustion par le *moxa*, sont les douleurs rhumatismales, fixes et invétérées, autrement dit, le rhumatisme froid ou chronique; le *lumbago* ou lombagie, qui en est une espèce; la sciatique, qui en est une autre (1), etc. Ces maladies sont placées, par l'illustre professeur Baumes, dans sa sous-classe deuxième des *calorinèses*, genre IX, crymodynie; ce savant et grand praticien nous disait, dans son cours public: il ne suffit pas que les douleurs soient fixes et invétérées, pour être susceptibles de la cautérisation par le *moxa*; de telles douleurs peuvent n'être que l'effet d'un rhumatisme lent, et réprouver, par cela même, l'usage d'une cautérisation essentiellement opposée à l'état inflammatoire des parties. Il n'y a donc, ajoutait-il, que les douleurs crymodyniques, qui admettent et peuvent recevoir quelque avantage du *moxa*, surtout lorsque ces douleurs sont invétérées et fixes.

Quand la douleur, dit M. Pouteau, s'est longuement attachée et fixée sur une partie quelconque de l'économie animale, c'est

(1) Dans les douleurs de sciatique, trop long-temps négligées, il se forme sur le périoste ou dans l'articulation même de la cuisse, des dépôts avec carie; or les choses étant venues à ce degré de perversion, le feu serait appliqué inutilement; il le serait même au détriment de l'humanité en général, parce que d'un cas désespéré on tirerait des conséquences contre ceux où le remède aurait les plus grands succès. Pouteau, ouvr. cit. tom. *ibid.* pag. 296.

sur cette partie même que l'application du *moxa* doit être faite ; au contraire, lorsque la douleur change de place, il faut la poursuivre dans son nouveau siège (1) par une égale adustion, et si cette cautérisation était inefficace et que l'effet salutaire de la brûlure ne se manifeste point plus ou moins promptement, il faut, dans ce cas, rapporter le feu sur l'endroit primitif où la douleur avait déjà existé. Ce grand observateur nous fait aussi remarquer que, dans la circonstance où l'humeur rhumatismale attaquerait tour-à-tour diverses parties du corps, et que les brûlures répétées fussent sans effet, il convenait de fixer, par des frictions sèches et fortes, l'humeur rhumatismale trop mobile sur une extrémité inférieure, afin de guérir son malade par cette espèce de cautère actuel. Il confirme ces préceptes par des faits pratiques, lesquels si nous ne les rapportons point, c'est qu'ils sont très-généralement connus.

Le *moxa* a été préconisé par l'auteur que nous venons de citer, d'après un assez grand nombre d'observations concluantes, dans les engorgemens séreux et lymphatiques des articulations, connus sous le nom de fausses enkyloses (2) ; dans les maladies des viscères du bas-ventre et de la poitrine, la pulmonie ou phthisie pulmonaire (3) ; dans le rachitis et spécialement la gibbosité du cou, des vertèbres lombaires et du dos ; dans la goutte,

(1) Lorsqu'une partie affectée, telle qu'un testicule, demande des ménagemens particuliers, il faut faire la brûlure dans la partie la plus voisine, ayant égard à la direction des nerfs. Pouteau, ouvr. cit. tom. I. p. 281.

(2) Il est étonnant comment M. Bell, chirurgien anglais, qui a traité *ex-professo* des tumeurs blanches des articulations, n'ait dit un mot de l'utilité des brûlures dans ces maladies, et notamment pour l'espèce rhumatismale.

(3) M. Brieude dit à cette occasion : « je me suis servi du *moxa* dans quelques phthisies tuberculeuses, dans le commencement du mouvement suppuratoire ; il n'a réussi que quand la phthisie était scrofuleuse ou du genre mou. Lorsqu'il y avait des symptômes inflammatoires violens, il était contraire, quoique j'eusse fait précéder les saignées et le régime anti-phlogistique. » Traité de phthisie pulmonaire, etc. tom. II. pag. 302.

Nous pensons, en effet, avec M. Brieude que le génie ou la nature même

etc. A propos de cette maladie, fixée sur l'une des parties des extrémités supérieures ou inférieures, M. Pouteau, parfaitement d'accord avec M. Barthez, considère l'usage du *moxa* comme souvent difficile dans cette circonstance. Lorsque l'humeur goutteuse, observe le chirurgien de Lyon, s'est opiniâtrément fixée sur quelque partie plus importante, et que les moyens ordinaires ne suffisent pas pour la déplacer, le feu est encore la ressource la plus active. Dans le temps, ajoute-t-il, que je travaillais à la première édition de ces *mélanges*, j'étais en convalescence d'une maladie de poitrine, pour la guérison de laquelle je n'avais pas craint de mettre le feu à cette partie, regardant comme rhumatismale la cause de la douleur que j'y ressentais; trois ou quatre accès de goutte réguliers et peu violents que j'eus ensuite sur les pieds, m'ont appris que j'avais débarrassé ma poitrine d'une humeur goutteuse, (ouvr. cit. t. *ibid.* p. 266). Or et quoique le chevalier Temple (œuvres mêlées, t. I. p. 240) ait fort recommandé de brûler sur le lieu de la goutte des mèches de coton, et que Thomas Bartholin et Horstius aient dit avoir vu de très-bons effets du *moxa* dans les affections arthritiques et goutteuses des articulations, (Collect. acad. part. étrang. tom. VII. p. 329), nous regarderons, dans ce cas, la cautérisation actuelle comme moins convenable. D'ailleurs, nous observe M. Barthez (ouv. cit. t. I. p. 161), on a remarqué que l'escharre que produit le *moxa* peut être suivie d'un ulcère de mauvaise nature.

Divers cas bien remarquables, aussi, où l'application du *moxa* doit être préférée à celle d'un cautère métallique, est l'épilepsie essentielle et quelques fièvres cérébrales; dans ces affections, la saccade subite, violente et momentanée du fer rouge, peut produire des accidens graves et même mortels, tandis que

sous-inflammatoire contre-indique l'application du *moxa* dans ces phthisies pulmonaires; mais nous croyons aussi qu'il méritera d'être employé dans ces phthisies muqueuses ou dépendantes de la faiblesse du poumon, et de la qualité des matières plus ou moins visqueuses qui l'engouent.

la cautérisation lente et graduée ; telle celle que produit le *moxa*, est, selon quelques praticiens recommandables, un moyen de guérison bien plus efficace. La pratique heureuse du professeur Alphonse Leroi en offre des preuves certaines et plus que suffisantes. Ce savant nous dit aussi dans le même mémoire, avoir employé avec succès la même brûlure dans l'asthme humide dont la cause lui paraît dépendre de la faiblesse des membranes du cerveau.

La paralysie contre laquelle ce genre d'adustion réussit si bien, a conduit quelques praticiens à combattre la surdité, heureusement, à l'aide du *moxa* brûlé sur l'apophyse mastoïde.

Nous pourrions bien étendre ces réflexions cliniques et indiquer un plus grand nombre de bons effets du *moxa*; mais malgré que nous ne puissions les prolonger, jusqu'à signaler les différentes indications que l'on peut remplir avec un tel moyen, nous ne saurions terminer notre travail sans reproduire l'historique d'une péripneumonie qui prouve combien cette espèce d'ustion est utile dans les affections cachectiques du tissu pulmonaire; combien la puissance de ce topique est tonique et révulsive, et combien, enfin, le *stimulus* qui, en pénétrant insensiblement cet organe et les parties qui en dépendent, en affectant tout le système, ranime l'action des solides, imprime aux fluides un nouveau mode, et nous fait conclure que le calorique est un aliment essentiel à la vie, qu'il donne ou qu'il entretient.

Dans une thèse, soutenue, en l'an huit, dans cette faculté de Médecine, qui a pour objet, *les avantages des caustiques caloriques et notamment le moxa*, nous puissions parmi les faits pratiques que l'auteur y rapporte, cette observation lumineuse due à M. Broussonnet, professeur de clinique interne (1). Étant médecin de la Charité en 1790, dit ce professeur, je fus appelé

(1) Vous, ô mon cher Maître! qui parcourez la carrière médicale avec gloire et avec succès, daignez croire que je n'oublierai jamais les bienfaits que j'ai reçus de vous. Vos bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré, méritent l'aveu public et solennel d'une éternelle reconnaissance.

au commencement du printemps pour voir N... âgé d'environ 75 ans. Cet homme, petit de taille, mais d'une bonne constitution, gardait les bœufs du côté des étangs : il avait essuyé une péripneumonie dans l'hiver précédent, et j'ignore comment il fut traité. Il lui resta une toux légère, et il expectorait continuellement des matières purulentes en si grande quantité, qu'il en était déjà épuisé. Je m'informai de l'endroit où était le point de côté pendant sa péripneumonie, et j'appliquai le moxa sur cette partie ; à peine la suppuration fut-elle développée, que la quantité des matières expectorées diminua peu à peu : on ne vit bientôt que peu de pus dans les crachats. Enfin, au bout d'un mois la plaie était cicatrisée, l'expectoration cessa, et le malade parfaitement guéri retourna à son travail.

F I N.

RECTEUR de l'Académie de Montpellier,

M. CHARLES - LOUIS DUMAS.

PROFESSEURS de la Faculté de Médecine,

MM. CH. LOUIS DUMAS, *Doyen.*

ANTOINE GOUAN, *honoraire.*

Le Sénat. CHAPTAL, COMTE DE CHANTELOUP, *h.^{rs}*

J. B. TIMOTHÉE BAUMES.

J. NICOLAS BERTHE.

J. M. JOACHIM VIGAROUS.

PIERRE LAFABRIE.

A. LOUIS MONTABRÉ.

J. L. VICTOR BROUSSONET.

G. JOSEPH VIRENQUE.

C. F. V. GABRIEL PRUNELLE.

A. PYRAMUS DE CANDOLLE.

JACQUES LORDAT.